

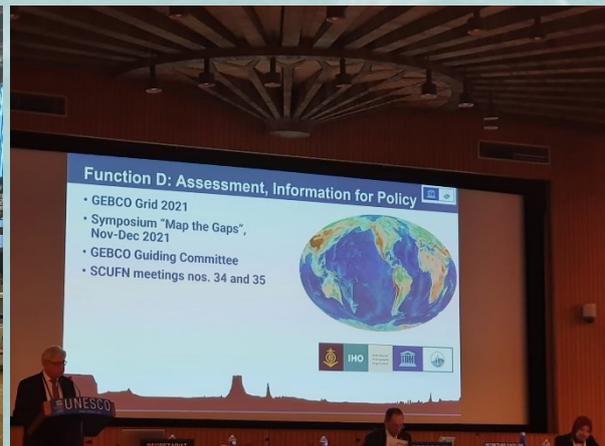
**55<sup>ÈME</sup> CONSEIL DE LA COI**  
Paris, France, 13 au 17 juin

**Contribution au Programme de travail 2022 de l’OHI**

Tâche 1.1.9	Entretenir des relations avec la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l’UNESCO, y compris :
Tâche 1.1.9.2	Conseil exécutif

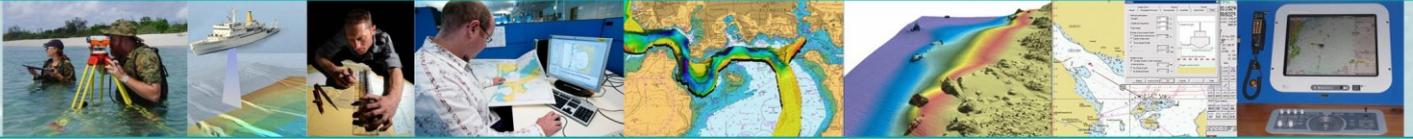
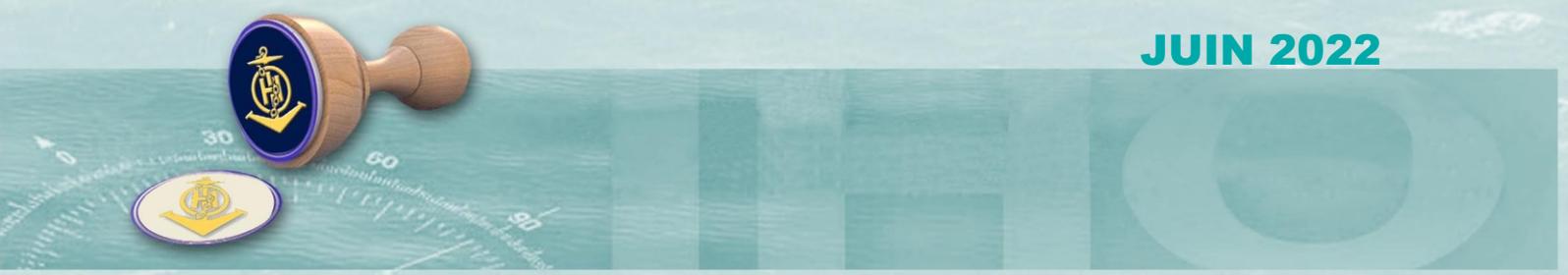
La 55<sup>ème</sup> réunion du Conseil exécutif de la COI-UNESCO s’est tenue à Paris du 13 au 17 juin 2022, au siège de l’UNESCO. Outre les membres et observateurs de la COI, le Secrétariat de l’OHI a participé au Conseil en tant qu’observateur et était représenté par le Directeur Luigi Sinapi et l’adjoint aux Directeurs Samuel Harper. La vice-présidente du comité directeur de la GEBCO, Marzia Rovere (Italie), était également présente.

Après le discours de bienvenue du Directeur général adjoint de l’UNESCO, M. Xing Qu, qui s’est adressé aux participants au Conseil de la COI sur l’importance de protéger les océans en cette Décennie spéciale et sur la manière dont les données océaniques peuvent guider les institutions et les gouvernements et inspirer la jeune génération. Le Dr Vladimir Ryabinin, Secrétaire exécutif de la COI, a rendu compte du travail accompli depuis la trente et unième session de l’Assemblée de la COI (juillet 2021 à mai 2022).



*Participation de l’OHI au 55<sup>ème</sup> conseil de la COI et à la présentation du rapport de la COI depuis la trente et unième session de l’Assemblée de la COI (juillet 2021 à mai 2022)*

L’édition pilote du « Rapport sur l’état de l’océan 2022 » a été présentée. Il a souligné la nécessité de disposer de données objectives pouvant servir de référence pour surveiller les changements dans le milieu marin et a établi que, bien que la société soit consciente en principe de ce qui se passe dans l’océan et de ce qui devrait être fait à ce sujet, la description quantitative de l’océan est incomplète et, par conséquent, les connaissances



actuelles sont insuffisantes pour éclairer efficacement les solutions aux problèmes océaniques auxquels l'humanité est confrontée. Les données sur la physique et les caractéristiques de l'océan, recueillies par les Etats membres de l'OHI, peuvent être utilisées pour cibler les actions et accroître l'impact des initiatives.

Le Directeur Sinapi a fait le point sur la Carte bathymétrique générale des océans (GEBCO), un programme conjoint entre l'OHI et la COI-UNESCO, qui vise à produire une carte haute définition de tous les océans du monde. En outre, il a informé le Conseil exécutif de la création du sous-comité de l'éducation et de la formation (SCET) et de l'examen de la gouvernance de la GEBCO. Le mandat de création du SCET et l'examen de la gouvernance ont été avalisés par les membres du Conseil et les résultats seront communiqués par le secrétaire exécutif de la COI à l'Assemblée de la COI en 2023.

L'adjoint aux Directeurs Harper a mis en avant l'occasion, pour le Secrétariat de l'OHI, de participer à la discussion sur les défis liés à l'exploitation des systèmes d'observation des océans dans le cadre des dispositions de la CNUDM relatives à la recherche scientifique marine et de partager l'expérience de l'OHI en matière de promotion de l'initiative de bathymétrie participative.

Les participants ont également discuté du nouveau rapport d'étape de la Décennie des océans et ont examiné les possibilités de collaboration et de contributions futures, car la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO est le « foyer » des sciences océaniques au sein de l'ONU et est particulièrement bien placée pour lancer et coordonner une publication périodique indispensable pour informer le monde sur l'état actuel de l'océan, et le faire d'une manière plus dynamique que ce qui était possible auparavant.